

PÔLE GARE, PLACE AUX ENFANTS !

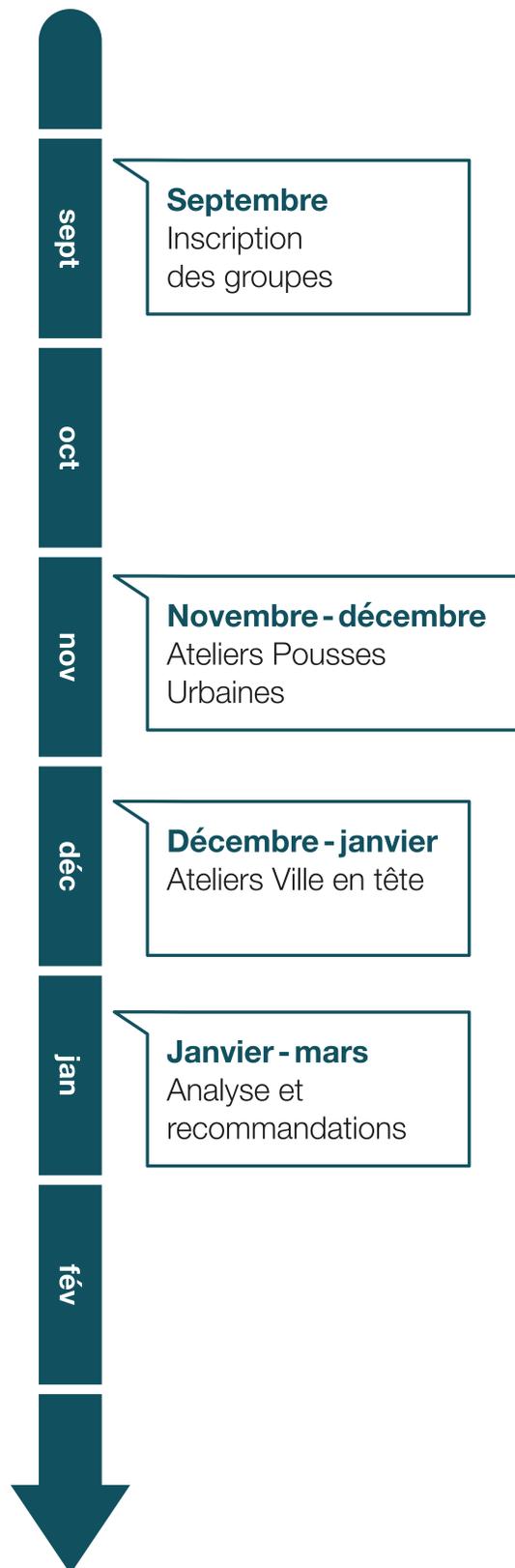
Le projet annuel Pousses Urbaines a pour but de mettre en lumière les réalités que vivent les enfants en ville.

En 2016, nous nous sommes posés la question du rapport des enfants aux places et en particulier à celles du secteur de la gare (nouvelle place de la Gare, future place dite «des Saugettes»), dans le cadre du projet Pôle Gare de la Ville de Lausanne. Le but était d'élargir la base des démarches participatives liées aux futurs aménagements des espaces publics autour de la gare en se concentrant sur les regards des enfants.

Cette édition 2016 a été menée avec l'association Ville en Tête, qui organise chaque année des ateliers en classe. Au total, 187 enfants ont pu s'exprimer et réaliser des dessins, maquettes et photographies. Un rapport et un court-métrage présentent les ateliers, les thématiques abordées et les recommandations.

LES ATELIERS

CALENDRIER



Sept groupes d'enfants (d'environ 7-15 ans) et un groupe de parents ont participé aux ateliers Pousses Urbaines, choisis afin qu'ils soient représentatifs de la diversité lausannoise. Les groupes étaient issus d'Accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS), de classes d'accueil, d'une classe de développement et du Centre Pédagogique pour élèves Handicapés de la Vue (CPHV). Chaque groupe a participé à deux ateliers d'environ 1h30 chacun. Ils ont fait l'objet de notes, de photographies et d'un suivi vidéo en mode reportage.

L'association Ville en tête développe des animations pour éveiller les enfants aux questions liées à l'environnement naturel et construit qui les entoure. Elles sont l'occasion de les initier aux notions d'architecture, de ville et d'urbanisme et sont constituées de deux cours en classe, une visite en ville et un exercice au cours duquel les enfants réalisent avec leur enseignant(e) une maquette de leur quartier idéal. Cette année, un atelier spécifique au programme habituel a été rajouté. L'animation s'est adressée à six classes lausannoises, des degrés 3-4P et 5-6P.



LES THÉMATIQUES



Les ateliers réalisés avec les enfants et les jeunes ont permis d'aborder un certain nombre de thématiques liées à l'aménagement d'espaces publics. Ces points sont les suivants :

- **LES FLUX ET LA COHABITATION**

Comment les enfants partagent l'espace public et comment ils interagissent avec les autres autres usagers ou les véhicules.

- **LES LIMITES DES ESPACES**

Comment les enfants perçoivent et nomment les limites des endroits dégagés où ils se trouvent et quel impact cela peut avoir sur leur liberté de mouvement.

- **VOIR L'ESPACE ET SE REPÉRER**

Quels sont les éléments qui peuvent aider les enfants à s'orienter et à se déplacer seuls.

- **LA VIE DANS L'ESPACE PUBLIC**

Que fait-on, où est-ce que l'on peut attendre dans l'espace public, que pense-t-on des aménagements, de la végétation.

- **SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE**

L'importance de la fréquentation des espaces publics, de la présence de la police.

- **LA QUESTION DU HANDICAP**

Les questions spécifiques liées au handicap visuel.



QUESTIONNEMENTS

La question de la présence des enfants dans l'espace public ne peut être traitée de manière isolée, mais en lien avec les autres qualités de l'espace public projeté. La démarche proposée est celle du questionnement itératif. Les questions ci-contre permettent d'interroger un projet ou un espace public existant sur sa capacité à faire place aux enfants. Lorsque les réponses aux questions ne sont pas évidentes, il y aura lieu de réfléchir à des améliorations.

- **QUELS SONT LES ENDROITS DE L'ESPACE PUBLIC QUI VONT ATTIRER LES ENFANTS ?**
Pour quelle raison (curiosité, aspect ludique, etc.) ?
Y a-t-il des situations conflictuelles prévisibles avec d'autres usagers ?
Quelles différences selon les saisons ou les moments de la journée ?
- **COMMENT LES ENFANTS VONT-ILS NOMMER L'ESPACE PUBLIC ?**
Pour quelles raisons (quels sont les éléments qui vont les marquer) ?
Auront-ils tendance à donner un ou plusieurs noms différents ?
- **QUELS SONT LES ÉLÉMENTS QUI FERONT EN SORTE QUE LES ENFANTS S'Y SENTENT BIEN ?**
Y a-t-il des repères connus ou des personnes (physiques ou morales) de référence dans ou autour de cet espace ?
Quels sont les autres usagers pratiquant l'espace en même temps que les enfants, selon les différents moments de la journée ?
- **QUELS SONT LES ENDROITS OÙ LES ENFANTS VONT POUVOIR ÉVOLUER LIBREMENT, SELON LEURS ACCOMPAGNANTS ?**
Quelles sont les éventuelles consignes ou instructions à donner ?
Est-ce que les enfants sont tout le temps visibles ?
Où peut-on attendre un moment (pause pendant un déplacement) ?
Où peut-on se donner rendez-vous ?



RECOMMANDATION 1

Trois recommandations résultent d'une interprétation des interrogations et revendications des enfants et adultes les accompagnants. Elles essaient d'être au plus proches de leur parole.



DES ESPACES DÉDIÉS ET APPROPRIABLES

Afin de créer des espaces dédiés et appropriables, trois critères sont importants: se trouver hors des flux, percevoir les limites et pouvoir détourner les aménagements.

Être hors des flux signifie ressentir une certaine tranquillité hors de l'agitation humaine importante aux abords d'un pôle de transport public (gare, métro, bus). Les espaces d'attente traversés par des flux de voyageurs sont peu appréciés des enfants comme de leurs accompagnants. Sortir des flux implique également de revendiquer une exclusivité d'usage d'un espace vis-à-vis des véhicules motorisés ou non, même si la circulation est faible (livraisons, déposes).

Percevoir les limites permet aux enfants et à leurs accompagnants de caractériser un espace et de se rassurer. Pour cela, ils doivent bien saisir où commence et se termine un lieu. Il a par exemple été constaté qu'une ligne continue (muret, grille au sol, peinture) est beaucoup plus efficace qu'une ligne discontinue (poteaux, végétation, blocs), que les changements de revêtement de sol sont bien compris, que les différences de niveau de sol fonctionnent autant pour les voyants que les non-voyants, que les bâtiments ne sont pas forcément perçus comme marqueurs de limites.

Le détournement d'aménagements publics est un dernier critère favorisant l'appropriation des espaces publics par les enfants. Il signifie avant tout que si les enfants ont une grande capacité à utiliser tout élément de l'espace public pour en faire un jeu, les espaces vides ont plutôt tendance à limiter le jeu spontané. Un élément simple ou conséquent, conçu ou non pour les enfants, sera attractif pour eux.

RECOMMANDATIONS

2 ET 3



UNE ORIENTATION FACILITÉE

Pour se déplacer, les enfants n'utilisent pas la signalétique. Ils se dirigent surtout en fonction de ce qu'ils voient directement. Le dégagement visuel et les signes distinctifs sont ainsi des critères essentiels pour leurs aider à s'orienter. Le dégagement visuel implique la possibilité de porter son regard au loin sans obstacle visuel, comme des arbres, des constructions, des panneaux. Les enfants ayant leur regard à 1,20 mètre, les arbustes, les panneaux publicitaires et même les voitures constituent autant d'obstacles visuels qui compliquent leur orientation.

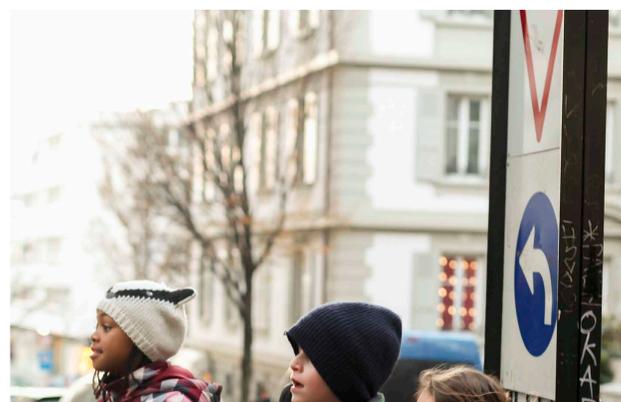


Les signes distinctifs se construisent selon leur unicité objective (bâtiment de grande taille et/ou architecture unique comme la gare, fonction unique comme un hôpital) ou selon une appréhension subjective (le restaurant préféré de la famille). Les marques sont d'excellents repères pour les enfants qui y projettent bien sûr des émotions fortes, même si leur qualité esthétique est discutable pour les adultes.

DE L'INTERACTION AVEC LES REZ-DE-CHAUSSÉES

La qualité d'un espace public va énormément dépendre de ses interactions avec les rez-de-chaussée (présence d'un café ou d'un service public par exemple). Inversement, la proximité de l'espace public représente pour ces occupants un certain avantage d'attractivité. Pour améliorer l'appropriation de l'espace par les enfants, ces derniers pourraient être intégrés dans une réflexion globale sur les toilettes ou les jeux par exemple.

EN IMAGES



REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les participantes et participants

Collège de Mon-Repos / M Perroud: Angel Félix, Berens Lennox, Chavarriaga Gonzalez Leticia, Clair Justine, Donzé Layana, Dubresson Chloé, Echiverri Chloe Rania Marie, Fahlenbrach Nina, Giraud Camille, Gómez Verardo Eva, Hussein Abdala, Kapellos Niki, Lopes Faria Ethan, Maillard Arthur, Maillard Sacha, Pastre Jessica, Pfister Siri, Reboh Yona, Rusiti Altin, Sartre Colin, Sebaï Rayan, Suthagaran Prinsikaa, Thomas Alana, Vaucher Nicola.

Collège de Mon-Repos / Mme Dumarthey: Blanchard Federico, Cetaj Loreta, Chacra Tracy, Chelucci Anna, Clair Céleste, Fawer Loïc, Grosjean Clémentine, Hussein Musab, Kashtanjeva Elion, Lecoultre Lily-Jade, Montoya Silva Alessandro, Nagib Houssein Rashiida, Nieke Elena, Parmigiani Eliseo, Ray Joan, Reboh Shirel, Reyes Tomala Norman Giovanni, Rodriguez Reyes Adrien, Santos Maçarico Núria, Toro Alvaran Valentina, Vallat Daphné.

Collège de Mon-Repos / Mme Chomine: Badoux Zélie, Bonetti Gaïa, Boo Céline, Diligent Samuel, Figueiredo Da Costa Cynthia, Frey Camille, Hostenstein Juliette, Lakus Alma, Mbemba Ephraïm, Mbemba Theresia, Nogueira Oliveira Gabriel, Ortega Valéria Céline, Paux Jean-Huey, Ruggeri Luana, Rusiti Albina, Rüttimann Eran, Sager Aurèle, Tenorio Serpa Laryssa Zoé, Vallat Gaspard, Vallero Ruben, Yersin Anaïs, Yersin Clémence.

Collège de Mon-Repos / Mme Freise: Biétry Ella, Blanco Lía, Bort Julian, Buvary Nina, Chen Han Ke, Ginggen Lilas, Guevara Loïc, Helg Lise-Marie, Marcel Colette, Martinho Ferreira Camila, Medinger Adrien, Moret Yoan, Mustafa Elona, Pascale Andrea, Pitchon Raphaël, Sarailon Louise, Schöni Emilien, Schweizer Victoire, Valley Emilie.

Collège de la Croix d'Ouchy / Mmes Donzallaz et Nizzola: Beauvois Oona, Bochatay Adèle, Chatton Ophélie Estelle, Dinh Claire, Ferreira Pinto Lina, Karawa Lucas, Marin Raphaël, Nick Elisa, Parsons Liadan, Quenon Marjane, Roulin Victor, Schlotz Pauline, Shojaei Donya, Sievers Arsène, Sturny Joséphine, Thode Kenzo, Vallet Zora, Van Dyke Alicia, Zink Pauline.

Collège de la Croix d'Ouchy / Mmes Jaccard et Nizzola: Bosc Simon, Bourquin Sebastian, Bradley Max, Carlucci Enea, Cholley Kayla, Cortazzo Ilaria, Cossin Clara Nhu An Janine, Cretella Miléna, de Beaudéan Pierre, Grisel Raphaël, Lugin Vincent, Marinho Da Costa Gabriela, Massonnet Emma, Perret Eléonore, Rentzepis Argyris, Rubino Tiziana, Scuderì Matteo, Tomasin Riccardo, Treuthardt Maïssa, Visinand Nathan, Wintsch Lara.

CPHV - Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue / Mme Marie-Jeanne Desponds Urban et M Jean Roche: Laurie Bord, Emma Rocher, Alyssa Von Wartburg.

APEMS du Bois-Gentil / Mmes Nino Garcia Simonishvili et Noémie Staub, MM Salim Merskhani et Stéphan Seewer: Zackary Mohamed Aubery, Lara Rodrigues Ferreira, Alessandro Alvez de Almeida, Andjela Andjelkovic, Lina Bakhouy, Ledsoni Correia, Chloé Ferreira Sequeira, Sejla Muminovic, Yonathan Tadesse, Dylan Egger, Rayan Musu, Anderson Lopez Borges.

APEMS des Jardins de Prélaz / Mme Loli Galiano et M Youssef Kaba: Faustine Ireland, Ibrahim Madagov, Rayan Bentaj, Nadal Ibriz, Ornella Matondo, Esther Ahama, Samuel Ahama, Gabriella Madureira, Tania Dos Santos, Breilyn Martinez, Marius Vuilleumier.

APEMS de Montriond / Mmes Dominique Barca et Sarah Martins, M Raphaël Fuhrer: Marcela Andrade, Marco Grimaldi, Chiara Kouninef, Mattis Zambaz, Maxime Colliot, Yara Almeida, Flore Schläppy.

Collège du Belvédère / Mmes Cécile Lacharme et Noémie Mathivat: Thaynara (Julia) Lima De Castro, Maria (Eduarda) Oliveira Araujo, Ekaterina Tkachenko, Ema (Maria) Trnkova Pimenta, Yosef Wondmagegne Dibora, Diyar Ali, Batista Dos Santos, Dilan Josue Espinosa Chiquin, Alan (Rafael) Lopez Fernandez, Ismaury (Junior) Ortiz Pereyra, Robel Tesfamariam, Aminullah Tokhai.

Collège de la Colline / Mmes Corinne Baudat et Valérie Gadina: Karlos Castillo Torres, Driton Halimi, Destiny Imariagbe Eguae, Daniel Loureiros Aires, Daniel Matei, Ana Catarina Pereira Godinho, Anny Kelly Silverio Queiroz, Chania Niacy Tekasala.

Les grandes et grands témoins

David Payot, Municipal Enfance, jeunesse et quartiers, Ville de Lausanne

Natacha Litzistorf, Municipale Logement, environnement et architecture, Ville de Lausanne

Gabriela Kämpf, Assistante du projet Pôle Gare, Ville de Lausanne

Louis Schumacher, Chef de projet conception, Service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne

Marco Gonzalez, Chef de projet exécution, Service des routes et de la mobilité, Ville de Lausanne

Marc-Olivier Paux, Architecte espaces publics, Service d'architecture, Ville de Lausanne

Marianne Baudat, Responsable démarche participative et planification Pôle Gare, Ville de Lausanne

Marianne Benech, Architecte paysagiste, Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

Melissa Pestalozzi, Auxiliaire projet Pôle Gare, Démarche participative, Ville de Lausanne

Nathalie Luyet, Cheffe de projet Pôle Gare, Ville de Lausanne

Pierre Corajoud, Délégué piéton, Ville de Lausanne

Sébastien Monnier, ingénieur géomètre breveté, responsable droit foncier et géomatique, Ville de Lausanne

Réalisé par Pousses Urbaines pour le projet Pôle gare



L a u s a n n e

PÔLEGARE
La nouvelle gare et ses alentours

Les ateliers et le rapport ont été fait avec la collaboration de l'association Ville en Tête.



Pousses Urbaines est un projet de la délégation à l'enfance de la Ville de Lausanne, en partenariat avec Plates-bandes communication et Tribu architecture.

